



Moniteur belge

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25084795

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

23 JUIN 2025

DU BRADANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0460 436 630**

Nom

(en entier) : **GRAIN de VIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de la Station 122 - 1410 - Waterloo**

Objet de l'acte : **Modification de l'Organe d'Administration**

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale du 10 juin 2025 sur la composition du Conseil d'Administration:

6. Composition du conseil d'administration :

A - Les administrateurs François Boels, et Michel Regout dont le mandat vient à échéance à cette Assemblée générale, se représentent pour un mandat de 3 ans (venant à échéance à l'AG de 2028) ; ils/elles sont réélu(e)s à l'unanimité des voix.

B - Vincent Grégoire dont le mandat vient à échéance à cette AG, ne se représente pas, et est chaleureusement remercié pour tout ce qu'il fait pour Grain de Vie.

C - Mme Ghislaine Maistriaux et Mr Marc Chaudoir sont candidats administrateur pour un mandat venant à échéance à l'AG de 2028 (3 ans) ; ils sont élus à l'unanimité des voix.

Par conséquent, à dater de cette Assemblée générale, l'Organe d'Administration est composé de :

- 1) Boels François, Av. Belle Vue 91 - 1410 - Waterloo
- 2) Hollenfeltz-Dutreux (Lebbe) Marie-Evelyne, Onze-Lieve- Vrouwstraat 42 - 1652 - Alsemberg
- 3) Maistriaux Ghislaine, Avenue Gustave 29A - 1640 - Rhode-Saint-Genèse
- 4) Stas de Richelle Isabelle, Chaussée de Tervueren 32 - 1410 - Waterloo
- 5) Marc Chaudoir, Chaussée d'Alsemberg 110 - 1420 - Braine-l'Alleud
- 6) Meyrant Philippe, Av. Claire 4 - 1410 - Waterloo
- 7) De Longueville Alain, Rue Champ Rodange 104 - 1410 - Waterloo
- 8) Pirlot de Corbion Benoît, Rue Bois Eloi 25 - 1380 - Lasne
- 9) Regout Michel, Av. des Châtaigniers 35 - 1640 - Rhode-Saint-Genèse

Michel Regout, Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).